

Les descendants de Sulpice



Antoine Vrignault x Rodhène Charnay

bail à ferme pour 6 ans de la moitié d'une maison
à Levroux, au profit d'Antoine
en date du 1 juin 1738



Controlli a le rauy le dix fev
mil cypre fuit leinte hies de la
dix offr de sciegaell et al